

ABONNEMENT.

Sanmar : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Octobre 1879.

Chronique générale.

Tous les journaux officiels annoncent que le conseil des ministres a décidé de repousser l'amnistie plénière. C'est la rupture avec l'extrême gauche et les radicaux.

Les radicaux déclarent la guerre au ministère. On lit dans la Marseillaise :

« Donc le cabinet combattra l'amnistie. Vu les manifestations retentissantes qui, depuis un mois, se sont produites d'un bout à l'autre de la France, ni l'accueil enthousiaste fait aux revenants des bagnes calédoniens, ni le langage des journaux les plus circonspects, ni les plus conservateurs, ni les avertissements de toute sorte et de toute provenance, n'ont réussi à ouvrir les yeux des gouvernants que l'impardonnable faiblesse de la Chambre des 363 nous a infligés. »

Ces gens-là sont sourds et ils sont aveugles. Le monde s'agite autour d'eux et ils restent immobiles, perchés sur leurs préjugés comme le Stylite sur sa colonne, et semblables à ce personnage de vaudeville, éternellement ahuri, dont le rôle consiste à ne jamais rien comprendre. »

La campagne pour l'amnistie plénière se fait surtout à propos des enterrements civils d'amnistiés.

M. Waddington, dit le Journal du Loiret, annonce confidentiellement à ses amis qu'il se retirera du ministère, plutôt que de sous-

crire à l'amnistie plénière sous quelque forme qu'on la propose.

Les radicaux paraissent résolus à se faire de cette question un moyen d'ébrécher fortement le ministère. Ils persistent à vouloir présenter leur motion au commencement de la session prochaine.

La faveur que M. Gambetta a inopinément témoignée, par la déclaration de la République française, aux partisans de l'amnistie plénière, a produit un violent étonnement, un vif mécontentement dans le cabinet.

On ignore les raisons qui ont décidé M. Gambetta. Les uns estiment que c'est une concession sérieuse, à laquelle il se croit obligé pour contrebalancer la popularité de M. Louis Blanc et de M. Clémenceau. Les autres pensent que c'est une feinte : publiquement, M. Gambetta ferait semblant d'accepter l'amnistie plénière ; en secret, il travaillerait à la faire rejeter ou ajourner.

Ce sont, paraît-il, ces préoccupations qui ramènent à Paris le Président de la République plus tôt qu'il n'en avait l'intention.

LA MORALE DES SOCIALISTES.

M. Louis Blanc, qui n'a certes ni le port ni la taille d'un triomphateur, est cependant porté en triomphe dans les villes du Midi qu'il daigne honorer de sa présence.

Quand l'amnistie plénière ne sert pas de texte à ses discours, c'est le cléricalisme qui fait les frais de ses diatribes socialistes.

A Toulon, il y a deux jours, c'étaient les empiétements du clergé qu'il dénonçait à la haine de la multitude.

Les empiétements de l'assassinat et de la démoralisation publique ne tiennent aucune place dans les préoccupations de ces prédicants d'athéisme et de libre-pensée qui ne voient pas qu'en s'insurgeant contre l'idée de Dieu et contre la morale chrétienne ils enlèvent à la loi ses plus fermes auxiliaires et livrent la société à tous les déportements de la perversité humaine.

On n'imagine pas que des esprits éclairés

se fassent les propagateurs d'une doctrine qui commence par nier Dieu et qui finit par nier les lois protectrices de la propriété ou de l'existence.

Les crimes barbares qui tous les jours viennent épouvanter nos populations, prouvent assez le progrès de l'incrédulité et du matérialisme dans les masses, et comment ne pas rattacher cette progression dans la criminalité aux dangereuses propagandes de l'athéisme et de l'impunité future ?

(Assemblée nationale.)

PRENEZ VOS BILLETS... DE LOTERIE.

A propos de la souscription du Crédit foncier de France qui a eu lieu mardi dernier, nous trouvons les lignes suivantes dans l'Union, de Paris :

En lisant les affiches du Crédit foncier placardées sur tous les murs, insérées dans toutes les feuilles, en voyant les longues files de souscripteurs débordant jusque sur les boulevards et les agitateurs de numéros faisant corbeille sur la chaussée publique, l'observateur se demande s'il y a rien au monde de plus digne de la R. F. qu'une émission gigantesque de billets de loterie, de plus accommodant que le peuple français et de plus drôle que le gouverneur du Crédit foncier de France.

L'affiche du gouverneur du Crédit foncier est en effet un monument historique à l'usage de ceux qui désirent faire faillite avec l'agrément de leurs créanciers.

Impossible de dorer plus civilement la pillule et de la faire avaler avec la permission des autorités constituées. On peut en juger par ce court extrait :

« La Conversion... »

C'est ainsi que dans le beau langage du droit moderne on qualifie les ajournements de dettes et les suspensions de paiements.

«... Les Emprunts anciens devant entraîner nécessairement dans un court délai le remboursement des obligations 5 0/0 en circulation... »

Sont-ils assez malheureux, ces créanciers

qui vont être remboursés ! En vérité, il faut avoir pitié d'eux et les soulager avec cette bienveillance qui est l'apanage exclusif du Crédit foncier de France.

« La Société du Crédit foncier désire donner un témoignage de sa bienveillance aux porteurs de ces obligations en leur facilitant l'échange de leurs titres contre ceux du nouvel Emprunt. »

Vous avez bien lu : Un témoignage de bienveillance.

En est-il de plus grandiose, en effet, que d'offrir à ses créanciers une obligation 3 0/0 à soixante ans d'échéance contre une obligation 5 0/0 à courte échéance !

Ce n'est pas tout. M. le gouverneur n'est point un financier ordinaire ; non-seulement il a de la bienveillance pour ses créanciers, mais encore il veut réaliser le comble de la bienveillance, et, à cet effet, il offre aux co-changistes un royal pourboire qu'il déguise délicatement sous le nom de soulte... 40 fr. par obligation de 500 fr.

Les esprits superficiels pourraient croire qu'une telle prodigalité a épuisé la bienveillance du gouverneur ; c'est une erreur ! Le Crédit foncier ne recule devant aucune audace en faveur de ses créanciers ; on avait déjà la Loterie de bienfaisance, M. le gouverneur invente la Loterie de bienveillance, et les nouvelles couches d'obligataires du Crédit foncier auront désormais le bonheur de rêver pendant soixante ans qu'ils ont choisi un bon numéro sur dix-huit cent mille numéros.

Crâne gouverneur du Crédit foncier ! dit-on partout, en saluant cette affiche mémorable.

Crâne ministre des finances qui n'hésite pas à renier les doctrines économiques de son grand-père pour la plus grande gloire de ses compères du Crédit foncier !

Crâne République française qui n'hésite pas à violer les lois divines et humaines pour enchaîner la fortune à sa roue et offrir les bienfaits de la loterie aux épargnes du pauvre monde !

Crâne peuple français ! disait Gavarni en contemplant une descente de la Courtille.

10

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

VI

LE FANTÔME DE LA CHAMBREE.

(Suite.)

Le pis était que le sergent de la compagnie, connu sous le nom de Bayonne, grand gaillard de trente à quarante ans, sec, maigre, noir, taciturne, mais, du reste, agile et brave, jouissait ouvertement des bonnes grâces du colonel. Or, le colonel était une manière de sans-culotte, un républicain de la plus redoutable espèce, un ci-devant détroqué, en un mot.

Géranium, vieux troupiot, comme on sait, raconte un soir à ses deux camarades et à la chambrière tout entière, composée de soldats de l'ancien régime, les antécédents du colonel La Patrie.

L'Enflammé trembla si fort en écoutant, que ses dents s'entr'ouvrirent et s'entre-choquèrent, ce qui causa la chute et la fin désastreuse d'une pipe d'un sou finement culottée.

— Dans ce temps-là, disait Géranium, le colonel s'appelait proprement le chevalier du Genêt ; quel est son pays ? je n'en sais rien ; mais il était noble et gentilhomme, c'est positif. Voilà le fait ! je l'ai connu ; heureusement il ne m'a pas reconnu, je m'y connais et j'en suis reconnaissant !... — Donc, dans ce temps-là aussi, le premier chenapan venu ne passait pas officier pour quatre liards d'éducation. Si un vieux comme toi-z-ou moi arrivait à l'épaulette, c'était quasi un miracle, quoique ça se vit une fois le temps. Fallait, pour la chose, être un fin troubadour, éduqué dans le genre honnête, pas grippe-sou, pas braillard, pas voleur... soit dit sans offenser personne. Suffit !... — Au commencement de la Révolution, dans Artois, le bourgeois nous blaguait l'un l'autre en nous dégoisant : — « Mettez-moi-tous ces talons rouges à croix ou pile, vous passez officier à la minute. Le meilleur troupiot sera colonel. » — On ne m'a seulement pas nommé caporal, et Bayonne est sergent ! pour quoi ? pour qu'est-ce ?... un charabias qui nous est tombé on ne sait d'où !

Le grenadier en était là, quand un de ses assistants fit pchtt ; on avait entrevu l'ombre du sergent Bayonne faisant sa tournée dans la caserne avant le roulement des chandelles. Mais dès que ledit sergent eut disparu, Géranium poursuivit :

— Eh bien donc, où j'en étais-je l'il ?... m'y voilà ! Il tournait de notre colonel ci-devant che-

valier du Genêt, servant dans Turenne d'abord comme sous-lieutenant, et plus tard comme lieutenant. Un beau jour les marchands de Montpellier, où nous tenions garnison pour le quart d'heure, portent plainte contre lui ; il avait fait mille écus de dettes ; le colonel lui fiche un savon, l'engage à payer, voilà qui va bien ! Six mois après, au lieu de mille écus, c'étaient quatre mille francs qu'il devait, sans avoir payé ce qui s'appelle un bisnacle de son dû. Les marchands retournent chez le colonel, qui leur dit comme ça : « Faites-vous payer par justice, si vous voulez, voici mon autorisation, et allez au diable ! » — C'était fièrement parlé ! — Les marchands remercient, s'esbignent, font un procès ; on vous condamne mon lieutenant à la prison civile jusqu'à temps qu'il eût payé. — S'il payait, s'il ne payait pas, l'histoire ne le dit point... Mais dans ce temps-là encore, camarades, l'officier était sévère sur l'article. — « Il a déshonoré le corps ; ils s'est fait mettre en prison ! qu'ils se disent, il ne rentrera pas d'avec nous ! » — C'étaient-ils point de vrais fils de Mars ?... hein ? — Le chevalier du Genêt n'était pas un capon ; ça, il faut le dire ; il va trouver ses anciens collègues ! — « Ah ! vous ne voulez plus de moi, alignons-nous ; et en avant la paille de fer ! à moins que vous préféreriez le sabre, l'espadon ou le pistolet. » — Mais le capitaine d'Amblemont, un vieux des vieux avec qui j'ai passé dans Artois avant

d'aller à Saint-Domingue, que nous sommes revenus ensemble à bord du Lys, commandé par un brave à trois poils, le ci-devant vicomte Kerbozec, soit dit en passant, qui est de ce pays-ci, m'est avis, vu que les sans-culottes l'ont nommé devant moi l'autre jour... Ah ça, où j'en suis-je l'il ? M'y voilà ! Donc, le capitaine d'Amblemont, tu sais, l'Enflammé, cette moustache blanche, qui est mort à Valmy....

L'Enflammé, les yeux hagards et pâle comme sa chemise, ne répondit rien ; Géranium se contenta d'un signe affirmatif de Bec-de-Perdrix.

— « Monsieur du Genêt, qu'il dit, vous n'êtes plus digne de croiser le fer avec des officiers du Roi ! » Ah dam ! c'était comme ça... sévère sur l'article de l'honneur... ce qui n'empêchait pas de courtiser les grâces et cultiver la beauté, comme disait Jérôme Treillard, que vous avez tous connu.

— Mais tais-toi donc, malheureux !!! s'écria l'Enflammé d'une voix lamentable.

— Allons donc ! trembleur, répondit le chœur des grenadiers. La fin, Géranium, va toujours !

— La fin, ça se devine, poursuivait le grognard, tandis que l'Enflammé, en proie à des tranchées de cholérique, levait la séance aux rires de la stéditieuse chambrière. — la fin, c'est qu'au 10 août, le ci-devant chevalier du Genêt se battait contre les Suisses... Un de nos camarades, qui n'aime pas qu'on le compromette, l'y a vu de ses yeux.

Que dirait-il aujourd'hui s'il assistait à la mascarade financière dont le spectacle s'étale aux abords de tous les ruisseaux, sous le pavillon d'une Institution d'Etat, avec l'autorisation d'un ministre des finances qui porte le nom de J.-B. Say, sous la présidence de l'honnête homme qui s'appelle J. Grévy !

Ah! messieurs les politiciens de l'intransigeance, vous êtes impatients de festoyer aux lieux et places de nos maîtres, les opportunistes; comme eux, vous voulez habiter les palais, fumer des cigares exquis, voyager aux frais de l'Etat, civiliser à votre image et à votre usage nos femmes et nos enfants.

Comme eux, vous voulez recevoir sans donner, discourir sans prier, jouir sans travailler... Prenez, prenez vos billets... de loterie, et vous ramasserez à la porte du festin, comme le pauvre Lazare, les miettes de pain que nos Balthazars modernes laissent tomber de leur table.

Aujourd'hui que le peuple est roi, le roi et le peuple ne s'amuse plus, mais on s'amuse encore du peuple en le corrompant !

Touchante image de la République peinte par Voltaire :

Ce monde-là n'est qu'une loterie  
De biens, de rangs, de dignités, de droits  
Brigués sans titre et répandus sans choix.

Les députés républicains ne détestent pas les petits profits des émissions financières.

On a remarqué une certaine quantité d'honorables de gauche qui se pressaient ces jours-ci dans l'antichambre du gouverneur du Crédit foncier.

Ce n'était pas pour entretenir M. Christophle de ses chances de réélection dans l'Orne.

Ces messieurs venaient, à ce que nous avons appris, demander des obligations unes et indivisibles comme la République. Leur titre de député les dispensait de faire queue avec leurs électeurs.

Un philosophe qui passait par là, et qui se souvenait des prédications républicaines contre « les dix-huit années de corruption impériale », s'est écrié :

— Tiens, voilà les incorruptibles qui se mettent maintenant à faire la chasse aux irréductibles.

#### LA CONVERSION DU 5 0/0.

Plusieurs feuilles financières ont indiqué un projet de conversion de notre dette française en obligations à lots analogues aux obligations de la Ville de Paris et du Crédit foncier.

Quelques journaux ayant démenti l'existence de ce projet, le *Paris-Journal* a maintenu ses affirmations premières dans les termes suivants :

« Plusieurs journaux semblent mettre en doute la sûreté de nos informations relatives aux projets de conversion de M. le ministre des finances, projets dont nous avons

entretenu nos lecteurs dans notre numéro du 23 septembre.

» Nous pouvons compléter aujourd'hui les renseignements que nous avons déjà donnés à ce sujet, et même indiquer les modifications subies par le projet primitif.

» Le projet de conversion, qui sera déposé sur le bureau de la Chambre dans les premiers jours de décembre, consiste :

» Dans la création d'obligations de 500 fr. émises au pair, c'est-à-dire données au pair à tout porteur de 45 fr. de Rentes 5 0/0, les titres de Rente 5 0/0 étant pris à la parité du cours de 420 fr.

» Ces titres rapporteront 15 fr. et donneront droit, non plus comme dans le projet primitif à quatre tirages par an, mais à six.

» Il avait été un moment question de proposer douze tirages, mais il a paru suffisant d'en accorder six, composés chacun de six lots : un lot de 500,000 fr., cinq de 100,000 fr.

» Soit 6,000,000 de lots par an.

» L'économie à réaliser sur le budget de chaque exercice, par cette combinaison, ne serait pas moindre — amortissement déduit — de 120 millions par an.

» Ce serait là, il faut le reconnaître, le système de conversion offrant au budget les plus sérieux avantages, puisque l'économie à réaliser ne serait pas inférieure à 120 millions.

» Les quatre milliards de titres à émettre, en raison des grands projets de travaux publics, trouveraient à leur dotation naturelle, et l'économie ainsi réalisée viendrait se fortifier encore du système employé par le ministre des finances pour se procurer ces quatre milliards en six années.

» Il serait créé des titres similaires à ceux offerts en échange de conversion aux porteurs de Rente 5 0/0, c'est-à-dire des obligations de 500 fr. émises au pair, rapportant 15 fr. nets d'impôts, pourvus également de lots de 500,000 et de 100,000 fr.

» Pendant longtemps, l'administration des finances a hésité. Aujourd'hui, la chose est assez certaine pour que, malgré tous les démentis officieux ou officiels qui viendraient à se produire, nous maintenions la sûreté de nos informations.

#### On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« Nous tenons de source sûre que le prince Napoléon causant, un de ces derniers soirs, avec quelques intimes sur l'article 7, s'est prononcé hautement contre cette mesure, à un double point de vue : « parce qu'elle est contraire aux vrais principes de la liberté et parce que son application sera complètement inefficace et inutile. »

A Paris, la grève des fumistes a « cheminé » lentement, mais n'a pas fait long feu. En ne ramonnant plus et en marronnant, ils ont atteint le faite de leur ambition, c'est-à-dire une augmentation de salaire.

Cette grève n'a donc pas été un feu de paille et la Savoie doit être fière de ses enfants.

Mais parlons sérieusement.

Après la grève des fumistes est venue celle des menuisiers, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Les maçons, les sculpteurs sur pierre, ravauteurs, peintres, plombiers et serruriers formulent de nouvelles exigences et sont à la veille de se mettre en grève.

L'hiver s'annonce sous d'heureux auspices !

Un envoyé du ministre de l'intérieur est parti pour Marseille avec des instructions particulières pour le préfet, concernant le congrès socialiste.

A Saint-Chamas ont eu lieu, dimanche, des élections complémentaires pour la nomination de cinq conseillers.

La commune compte 800 électeurs inscrits; il y a eu 10 volants, dont 2 bulletins blancs !

A Meyrargue, ce phénomène de la désertion a été plus curieux encore.

Sur 350 électeurs inscrits, il n'y a eu que 3 votants au second tour. Or, les candidats au Conseil municipal étant au nombre de sept, il faut en conclure qu'ils n'ont pas rempli eux-mêmes leurs devoirs d'électeurs !

Est-ce la lassitude, est-ce le dégoût qui font le vide autour des urnes électorales, sous le régime de la République française ?

Les réservistes qui se trouvaient à Coulommiers n'ont pu, dimanche dernier, obtenir de congé avant midi, parce qu'on a exigé que les troupes fissent la haie sur le passage du ministre de l'instruction publique !

#### On lit dans l'*Océan*, de Brest :

« La concurrence est impossible... Donc il faut la détruire !... Il s'agit de l'école des Arts-et-Métiers d'Angers.

» Le pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, dirigé par les Frères, avait présenté sept élèves; tous ont été reçus. Aux examens définitifs du concours de Rennes, ils ont été maintenus dans le rang avec les n<sup>os</sup> 4, 6, 22, 26, 28, 34 et 72.

» Trois autres élèves du Finistère ont été également admis avec les n<sup>os</sup> 91, 93 et 98.

» Ces trois élèves sortent des pupilles de la marine !

» Présenté aux méditations des radicaux ! Ils sont parfaitement fixés par les causes des succès en question. Mais nous n'avons pas la prétention de les voir rendre hommage à la vérité. »

#### LA RENTRÉE DES FRÈRES A BORDEAUX.

Nous lisons dans la *Guienne* :  
« Les trois écoles des Frères proscrites par notre intelligente et loyale municipalité ont eu, hier, une belle journée.  
» La rentrée a dépassé les prévisions les

plus optimistes. Notre honnête population est restée fidèle aux humbles et vaillants républicains dont elle connaît depuis si longtemps le zèle ardent, le dévouement sans bornes, les incomparables mérites.

» A l'école congréganiste libre de Saint-Seurin, à l'école congréganiste libre de Saint-Pierre, il y aura, cette année, plus d'élèves que l'an dernier ! C'est tout dire en peu de mots.

» Quant aux écoles communales laïques qui succèdent aux écoles proscrites, qu'il nous suffise de dire qu'elles ne les remplaceront pas, et que leur insuccès sera le commentaire vengeur de la mauvaise action commise par les agents municipaux bordelais des odieuses manœuvres ordonnées par M. Ferry et Paul Bert. »

#### LE CONSEIL D'HYGIÈNE.

Nous trouvons dans les journaux républicains une nouvelle bien rassurante : le comité consultatif d'hygiène, qui renfermait, paraît-il, encore un certain nombre de réactionnaires, va être très-prochainement réorganisé. Il ne suffit pas, en effet, que les hommes qui veillent à la santé publique suivent pour cela les principes de la science, il faut qu'ils s'inspirent des maximes de la démocratie; ce n'est pas assez que nous nous portions bien, il faut que nous nous portions républicainement.

Les confidents de la pensée ministérielle ne nous dissimulent pas du reste le but de cette épuración nouvelle : il s'agit, disent-ils, de « déloger les parisiens de l'ordre moral de tous les postes où ils s'étaient réfugiés », c'est-à-dire de déposséder tous les conservateurs de toutes les fonctions qu'ils exercent encore, et l'on nous rappelle complaisamment qu'on les a successivement chassés de l'administration centrale et départementale, du conseil d'Etat, du conseil supérieur de la Légion d'Honneur, du conseil supérieur de l'instruction publique, de la commission des monuments historiques, de la commission de l'inventaire des richesses d'art de la France; on nous remet en mémoire qu'on les renvoyait hier du conseil supérieur du commerce et de l'industrie, on nous promet enfin qu'on va les expulser de la commission supérieure des Expositions internationales et du comité consultatif des arts et manufactures.

Et quel est le journal qui se livre à cette édifiante énumération ? Un journal de l'opposition ? Non assurément. C'est une feuille des mieux pensantes, c'est le *Rappel*, qui s'imaginer sans doute nous donner une haute idée de l'activité et de l'énergie de nos ministres, et qui ne se doute pas qu'il nous donne en même temps une pauvre idée de leur modération, de leur justice et de leur impartialité. Mais ce sont là, sans doute, des vertus démodées, qui ne sont point de mise sous le régime républicain, des vertus réactionnaires, monarchistes même peut-être, qu'il faut reléguer dans le garde-meuble de la Couronne avec les autres attributs de la royauté.

L'Enflammé était à la porte en ce moment; il poussa un cri d'effroi et disparut.

— Sous le nom de citoyen La Patrie, il se battit comme un diable, continua Géranium; il fut nommé, en récompense, commandant de la colonne où chacun de nous a été incorporé d'une façon ou d'une autre... Et voilà ce que c'est que notre colonel... un aristocrate à l'envers !

Après cette énergique conclusion, Géranium battit le briquet pour rallumer sa pipe, attendu que, sur les entrefaites, le roulement fini, on avait éteint les chandelles.

— Le fait est, murmura Bec-de-Perdrix, que l'Enflammé n'a pas tort, des histoires comme ça, c'est compromettant... Il y a de quoi donner la colique au bataillon tout entier...

— Bon ! et de deux ! fit Géranium en haussant les épaules; mais personne ne put voir ce geste à cause de la profonde obscurité qui régnait dans la chambre.

L'Enflammé rentra et regagna à tâtons le lit qu'il partageait avec Géranium; il était glacé par une incomparable frayeur; de deux minutes il ne put articuler un mot. Son frère d'armes le plaisantait d'un ton goguenard; mais enfin le pauvre soldat dit avec effort :

— Tout est perdu ! le sergent Bayonne était caché dans l'ombre à côté de la porte.

— Bast ! fit Géranium.

— Je l'ai vu deux fois, en allant et puis en revenant.

— Comment ! comment ! comment ! s'écrièrent de tous les lits des voix plus ou moins altérées.

— Révasserie ! dit Géranium en secouant la cendre de sa pipe.

Aussitôt le fumeur aspira fortement, en sorte qu'un point rouge brilla tout à coup et répandit une certaine clarté. A la lueur de cet éclair, l'on vit alors une forme humaine debout entre les deux rangées de lits.

La chambrée ne poussa qu'un cri parti de toutes les bouches.

L'Enflammé se renfonça dans les couvertures, Géranium sauta d'un bond par terre, et courut à la poursuite du fantôme; — mais la porte s'ouvrit et se referma bruyamment au nez du grenadier en chemise.

— Le maudit espion était nu-pieds ! Que la peste l'étouffe.

— J'avais toujours dit qu'il nous ferait guillotiner, ce Géranium de malheur ! murmura l'Enflammé.

Il y eut à ces mots, par l'effet d'une réaction fort ordinaire, un débordement de récriminations contre le conteur. Les rieurs ou plutôt les pleureurs étaient tous maintenant pour l'Enflammé.

Géranium, accablé par le nombre, prit bravement le parti de s'endormir, et ses ronflements

prouvèrent bientôt à ceux des soldats qui avaient autrefois connu Alain Gavésio dans Artois, qu'un grenadier peut avoir le timbre nasal aussi sonore qu'un voltigeur.

— Il a fait le coup, et il dort ! murmura l'Enflammé qui ne ferma pas l'œil de la nuit.

Bec-de-Perdrix répliqua :

— Le grand Condé (c'est dans la Vie de Turenne) dormait de même la veille de cette grande bataille, — comme dit l'autre, — où les *késertiques* (1) et les *c'afale-chucrutés* (2) prirent la poudre d'escampette en place de poudre à canon, histoire de se défriser comme à Valmy.

— Ris donc aussi, toi ! dit l'Enflammé avec colère, comme si c'était amusant d'être guillotiné ! Le bruit s'apaisa peu à peu.

Le lendemain, les grenadiers de la chambrée étaient tristes à l'exception de Géranium, qui, pour les distraire, raconta l'histoire de *Quatorze l'homme fort, lequel tua le diable d'un coup de bonnet de police*.

Après ce nouveau récit, le grenadier ajouta :  
— Mais s'il m'arrivait malheur z'à moi, z'à-toi, z'ou à n'importe qui de nous; j'en réponds ! ce ne serait pas d'un coup de bonnet que je démolirais le sergent Bayonne.

(1) Les Hollandais.  
(2) Les avale-choucrôte, les Allemands.

Après la parade, à deux ou trois jours de là, au moment où Géranium, l'arme à volonté sur l'épaule, allait remettre son fusil au rateur, le sergent lui barra le chemin.

— Grenadier, dit-il, va et reviens ici, on a deux mots à te communiquer.

— Hum ! fit le vieux soldat qui répondit militairement : — Bien, mon sergent, minute, je suis de retour.

Le cœur du grenadier battait plus vite que de coutume, lorsqu'il replaça son fusil au poste, après avoir soigneusement essuyé le canon et la batterie.

L'Enflammé, Bec-de-Perdrix et quelques autres remarquèrent que, contrairement à son usage, Géranium remplissait ce devoir sans ouvrir la bouche et qu'ensuite il dégagna son sabre, en examina la pointe et le tranchant, retroussa sa moustache, assura son tricorne sur l'oreille et sortit d'un air pensif.

Dans la cour de la caserne, Géranium retrouva Bayonne qui l'attendait :

— Voici, mon sergent !  
— Grenadier, il m'est venu une idée à ton sujet, je te propose la goutte à la cantine pour te la faire connaître plus commodément.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

Dans sa chronique du Sport, Bachaumont commet quelques indiscretions sur les toilettes destinées à la future reine d'Espagne :

« Quoi qu'il en soit, les modes du temps de Louis XIII, que ressuscitent en ce moment quelques grandes élégantes, vont passer les Pyrénées avec l'archiduchesse Marie-Christine. Le trousseau de la future reine d'Espagne comporte, en effet, un certain nombre de robes d'après les modèles de cette époque. J'en citerai une en velours frappé bleu chine et satin opale, ornée de torsades de perles fines mêlées à des dentelles d'argent, qui fera certainement sensation à l'Escurial. La collerette du corsage est en dentelle d'argent, et d'une richesse incomparable.

» Une autre robe de la future compagne du roi Alphonse XII est en reps de soie La Vallière ; le devant du corsage et de la jupe en satin bleu de roi. Pour garniture, des galons mélangés de vieil or et de vieil argent.

» C'est la reine des Belges, tante de l'archiduchesse Marie-Christine, qui lui fait cadeau de son voile de noces. Il est en point de Bruxelles, et dans ses dispositions se trouvent reproduites les armoiries des différents royaumes de l'Espagne.

» La robe de la reine d'Espagne, pour la messe de mariage, sera en drap d'argent avec des guirlandes de broderies en jais blanc brillant comme du diamant, qui mèleront le myrte aux fleurs d'oranger et aux lis.

» Le trousseau de la princesse ne déparera pas une féerie à l'acte du mariage du Prince Charmant. Il y a des mouchoirs en batiste d'ananas, où les armes d'Espagne et d'Autriche sont brodées en fil d'or; des manteaux de lits en taffetas blancs et de nuances claires garnis de points d'Alençon; que sais-je encore ? »

## Chronique militaire.

On lit dans le *Moniteur de l'armée* :

« Les officiers envoyés en mission en Italie, et dont le chef était M. le général de brigade Grandin, directeur de la 2<sup>e</sup> direction au ministère de la guerre, sont de retour à leur poste.

» Ils se louent beaucoup de l'accueil courtois qu'ils ont reçu du roi d'Italie et de l'armée italienne.

» Le roi Humbert a remis à M. le général Grandin, chef de la mission, son portrait avec autographe.

Le duc d'Aumale, revenu à Paris, s'est présenté au ministère de la guerre et a fait au général Cresley, en sa qualité d'inspecteur militaire, un rapport sur sa dernière tournée.

On annonce le départ prochain, de la fonderie de Ruel, d'un canon du poids de 50 mille kilogrammes.

### LE BISCUIT DE L'ARMÉE.

A la suite d'expériences faites depuis trois ans dans la fabrication du biscuit de troupe, soit avec sel et levain, soit avec levain sans sel, sans levain ni sel, il a été démontré que le biscuit avec sel et levain, ou avec levain seulement, ne remplit pas, au même degré que le biscuit azyme, le seul qui était précédemment en usage, les conditions qu'il est indispensable de trouver dans un aliment de réserve, au point de vue de la durée de la conservation, de la facilité du logement en caisses, de la résistance dans le transport. Ordre a donc été donné de renoncer définitivement à la fabrication des deux premières sortes de biscuit ci-dessus indiquées et d'en revenir exclusivement au biscuit fabriqué sans addition de sel ni de levain. En outre, on a réduit les dimensions de la caisse à biscuit, qui était peu maniable auparavant, de manière qu'elle ne pèse plus que 62 kilogrammes quand elle est pleine, et que l'on puisse en placer deux sur chaque mulet de bât. Il resterait à savoir si, au point de vue hygiénique, le biscuit azyme présente aussi des propriétés supérieures à celles des deux autres sortes de biscuit dont on vient d'abandonner la fabrication. Cette question a une très-haute importance à faire usage de cet

aliment se trouvant presque toujours enfermées dans les places fortes et, par conséquent, dans des conditions morales et matérielles défavorables.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche prochain, le Véloce-Club de Saumur fera une course de fond de Saumur aux Trois-Moutiers, près Loudun, en passant par Montreuil-Bellay.

Départ du Pont-Fouchard à 8 heures du matin.

Dans l'après-midi, il y aura des courses de vitesse aux Trois-Moutiers.

L'ordre de mise en route des jeunes soldats de la classe de 1878 est arrivé.

La première portion partira les 5 et 7 novembre prochain, et la deuxième portion le 15.

Avis aux numismates. Il est question, au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, d'une exposition de toutes les monnaies gauloises existantes. La Bibliothèque nationale possède, à elle seule, plus de douze mille monnaies gauloises; c'est la collection la plus riche du monde et la plus complète. Mais, en outre, l'exposition qu'on nous promet sera enrichie de collections privées, qui sont très-nombreuses et très-précieuses pour nos numismates.

### SUR LA VINIFICATION EN 1879.

Toutes les personnes qui s'occupent de viticulture savent que, pour faire du bon vin, il faut de la vendange bien mûre, c'est-à-dire bien sucrée, soumise à une fermentation aussi vive, aussi tumultueuse que possible.

L'année 1879 nous offre le spectacle désolant de très-peu de vendange, d'une maturité incomplète et inégale, et la perspective d'une fermentation en cuve très-laborieuse.

Dans ces conditions, deux opérations sont indiquées cette année aux viticulteurs, au moment de l'encuvage :

1<sup>o</sup> L'élevation de la température de la vendange dans la cuve pour favoriser le départ de la fermentation;

2<sup>o</sup> L'exhaussement du titre saccharimétrique des moûts au moyen du sucrage.

Cette dernière opération est encore tenue en suspicion par certaines personnes, bien que les meilleurs praticiens et auteurs, notamment Mathieu de Dombasle, l'aient beaucoup préconisée pour des années semblables à celle que nous éprouvons.

L'opération du *rechauffement* de la cuve peut se faire plus ou moins facilement, selon l'outillage dont on dispose. — Toutefois elle exige une certaine attention, car, si la température de 17 à 20 degrés centigrades favorise la fermentation de la masse sucrée, l'élevation de température du moût de 45 à 50 degrés est une autre cause d'arrêt ou de paralysie de la fermentation.

Pour ce qui est du *sucrage* des vendanges, l'expérience nous indique que l'addition de 1 kilog. 700 de sucre par hectolitre de moût exhausse de 4 degrés alcoolique le vin obtenu. — Et cela au grand avantage de la dissolution des matières utiles et colorantes qui se trouvent dans les raisins.

Il est, d'autre part, incontestable que l'opération de l'égrappage (séparation des baies de raisin de la rafle) est indiquée dans une année comme celle-ci aux viticulteurs soucieux de la qualité de leurs produits.

V. NANQUETTE,

Membre correspondant de la Société centrale d'agriculture.

### ANGERS.

Quel est ce mystère ? Depuis deux jours, toute la ville parle d'une pluie d'argent qui répand ses bienfaits dans une partie du faubourg Saint-Michel. Mercredi soir, plus de 150 personnes étaient là, attendant les gros sous, voire même des pièces de 2 francs, qui tombaient de temps en temps.

On se perd en conjectures pour découvrir le Jupiter qui gratifie ce quartier d'une pareille aubaine. S'il y a lieu, nous tiendrons nos lecteurs au courant de cet incident mystérieux. (*Journal de Maine-et-Loire.*)

### RENNES.

Un accident est arrivé le 7 octobre dans la scierie Lepage, à Rennes.

Une petite fille âgée de dix ans, Marie Guyon, était venue apporter à dîner à son père, employé dans la scierie, et avait, comme de coutume, posé le dîner près de la chaudière. Les machines étaient en mouvement; une roue d'engrenage accrocha un des vêtements de l'enfant et l'entraîna. Elle poussa un cri terrible. On arrêta la machine, mais il était trop tard; le corps était déjà broyé.

L'Exposition qui va s'ouvrir mercredi prochain 15 octobre, pour l'inauguration des nouveaux magasins au Palais des Marchands, à Angers, sera remarquable par les quantités considérables de tissus et de meubles qui seront mises en vente.

Nous appelons l'attention des dames sur l'extrême bas prix de tous ces articles qui offrent des avantages comme jamais il n'en a été offert.

## Faits divers.

Le *Bulletin des Halles*, de Paris, annonce que la récolte des céréales en France n'a été cette année que de 76,500,000 hectolitres. La récolte de l'an dernier fut de 95 millions et le blé était de poids, car l'hectolitre pesait moins de 75 kilog.

Le même journal annonce que, d'après les lettres qu'il a reçues de ses correspondants, la récolte des betteraves, dans nos départements sucriers, sera de 25 0/0 au-dessous de la moyenne annuelle.

M. de Neuville, ex-commandant des mobilisés, se trouvant à la campagne aux environs de Rodez avec sa famille, s'amusa à tirer des pigeons ramiers dans son jardin. Ne voyant pas sa jeune fille âgée de 17 ans, qui se trouvait dans le rayon du tir, il fit feu. La malheureuse enfant reçut la charge en plein front et succomba au bout de quelques instants.

M. de Neuville est fou de douleur et de désespoir.

On mande de Bordeaux, 8 octobre :

« Ce matin a eu lieu un double suicide dans la propriété de Gladys, à Pessac. Deux jeunes filles se sont tiré des coups de revolver, l'une dans l'oreille, l'autre dans la bouche. La mort a été instantanée. C'est le désespoir de se voir abandonnées qui a poussé ces jeunes filles à se donner la mort. »

Le célèbre coureur italien Bargossi, dit « l'Homme-Locomotive », s'est montré cette semaine sur la place Magenta, à Bordeaux. Un prix de 4,000 fr. avait été engagé contre deux chevaux montés qui devaient lutter avec le coureur. Il était convenu que l'on ferait cent vingt fois le tour de la place, c'est-à-dire environ 40 kilomètres en deux heures vingt minutes. La lutte paraissait d'abord effrayante pour le coureur ayant deux chevaux à vaincre. Il n'en a rien été, dit la *Gironde* : les chevaux ont dû cesser la course, le premier au trente-deuxième tour, et le second au quarante-cinquième.

A ce moment, Bargossi avait à peine perdu deux ou trois tours sur les chevaux, et, loin de paraître à bout de forces, on remarquait, au contraire, plus de vigueur dans ses mouvements. Vers cinq heures, le public criait : « Assez ! » Mais Bargossi a poursuivi sa course avec un entrain remarquable. Il a fait 121 tours — un de plus qu'il n'était convenu — en deux heures dix minutes.

Un joli quatrain d'actualité du *Triboulet* :

Jules Ferry prend pour enseigne :  
« Liberté de l'enseignement. »  
Son article 7 nous enseigne  
Qu'en liberté l'enseignement.

Tous les Saumurois apprendront avec plaisir que M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, est dépositaire du *Spasalgique-Maréchal*. Ce merveilleux remède, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête, se trouve également dans toutes les bonnes pharmacies et ne coûte que 2 fr.

Baucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit, dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus

ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées; et ce n'est qu'à grand peine au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler à chaque repas deux ou trois capsules de goudron Guyot pour obtenir rapidement un bien-être que trop souvent on avait cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaît complètement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50 c., contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant : 10 à 15 centimes par jour.

Ce produit, en raison de sa vente considérable, a suscité de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

## Théâtre de Saumur.

Direction de M. CHAVANNES.

LUNDI 13 octobre 1879.

Une seule représentation donnée avec le concours de

M<sup>me</sup> SBOLGI

Chanteuse contralto du Grand-Théâtre de Lyon.

## LE TROUVÈRE

Grand opéra en 5 actes et 9 tableaux, traduction française de Pacini, musique de VERDI.

M<sup>me</sup> SBOLGI remplira le rôle d'Azucena.

Distribution. — Manrique, M. Gense; le comte de Luna, M. Rougé; don Fernand, M. Sureau; don Ruiz, M. Preys; un bohémien, M. Pascaud; Azucena, M<sup>me</sup> Sbolgi; Léonor, M<sup>me</sup> Naddi-Vallée; Inès, M<sup>me</sup> Preys.  
Soldats, bohémiens et bohémiennes, pénitents, etc.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

## Les Orgues de la cathédrale de Montpellier.

Une audition partielle du grand orgue de la cathédrale de Montpellier, sorti des ateliers de M. Merklin, a eu lieu samedi 27 septembre en présence d'un public d'élite composé de nombreux ecclésiastiques et de plusieurs artistes distingués. On sait que ce magnifique instrument est dû à la générosité de M. le comte d'Espous.

C'est un instrument nouveau, sorti de toutes pièces des ateliers du célèbre facteur, que le public sera bientôt admis à admirer.

L'orgue de la cathédrale est un 32 pieds de 50 jeux, possédant 4 machines pneumatiques, 16 pédales de combinaison et d'accouplement, et enrichi de tous les perfectionnements les plus récents.

L'auditoire a été vivement impressionné en entendant M. Bérard, l'artiste si aimé du public, tirer de ses 4 claviers des sons d'une pureté, d'une suavité, d'un moelleux incomparables, et en même temps d'une rondeur et d'une netteté qui satisfont les oreilles les plus délicates.

En écoutant ces jeux, dont les sons remplissent déjà avec majesté le grand vaisseau de la basilique, on se figure l'effet grandiose que produira l'instrument entier quand les fournitures, trompettes, cornets, bombardes et 32 pieds, etc., feront entendre leur grande voix.

Cet orgue est appelé à être le plus parfait, peut-être le plus puissant du Midi, et nous pouvons déjà affirmer qu'il suffirait à établir la réputation de Merklin si la médaille d'or obtenue à l'Exposition de 1878, le merveilleux instrument de Saint-Eustache de Paris, et la reconstruction et le perfectionnement de l'orgue célèbre de Fribourg, n'avaient déjà acquis à Merklin une place hors ligne parmi les facteurs de nos jours.

On nous fait espérer, pour le jour de l'inauguration, une séance musicale du plus haut intérêt, à laquelle le public intelligent de Montpellier s'empressera d'assister.

(Extrait du *Journal le Monde.*)

— Plus de dames au dos rond avec les bretelles américaines. (*Voir 4<sup>e</sup> page.*)  
— Graine de Moutarde blanche Didier. (*Voir aux annonces.*)

Dépôt chez M. Micault-Roy, épicière.

— Capsules Durel, au goudron ferrugineux.

Dépôt dans les pharmacies.

## PRIME GRATUITE D'ARGENTERIE

A choisir sur les articles suivants :

1<sup>o</sup> Un service à café, composé de 6 cuillers métal blanc argenté, modèle riche à filets avec joli écriin;

2<sup>o</sup> Une magnifique timbale guillochée, argentée;

3<sup>o</sup> Un très-beau couvert de table (cuiller et fourchette), métal blanc argenté, genre riche, avec filets.

Tous ces articles, d'argenterie de 1<sup>re</sup> qualité, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe Boulenger, de Paris.

Par suite de traités très-importants passés avec cette maison, l'Administration de la Situa-

tion, journal de grand format, le plus complet et le plus répandu des journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'Épargne, offre à titre de prime gratuite, à toute personne qui prendra un abonnement d'un an (4 fr.) ou qui renouvellera son abonnement, l'un des articles ci-dessus, au choix, expédié franco, en province.

On s'abonne sans frais à la Situation (4 fr. par an) dans tous les bureaux de poste ou à l'Administration du journal, 33, rue Vivienne, à Paris.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
 rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carboneau, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYLET, instituteur à Cheys-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BESSON, successeur de TAPIER; J. RUSSON, épici-er, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**  
 Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.	8 h. 10 —	10 h. 30 matin.	10 h. 54 matin.	10 h. 54 matin.	9 h. 15 soir.
8 10 —	1 25 soir.	4 50 soir.	4 50 soir.	11 35 —	6 45 —
4 55 —	7 40 —	11 35 —	11 35 —	11 35 —	11 35 —

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	10 45 —	8 h. 52 matin.	9 h. 18 matin.	9 h. 18 matin.	6 45 —
10 45 —	12 15 soir.	5 14 soir.	3 35 —	3 35 —	4 45 —
6 45 —	6 45 —	10 22 —	10 22 —	10 22 —	11 35 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 OCTOBRE 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable . . . . .	82 85			Crédit Foncier colonial . . . . .	490			Canal de Suez . . . . .	730		
4 1/2 % . . . . .	113			Crédit Foncier, act. 500 f. . . . .	1000			Crédit Mobilier esp. . . . .	1185		
5 % . . . . .	117 90			Obligations foncières 1877 . . . . .	382			Société autrichienne . . . . .	571 25		
Obligations du Trésor . . . . .	513			Soc. gén. de Crédit Industriel et commercial . . . . .	743			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . . . . .	287			Crédit Mobilier . . . . .	675			Orléans . . . . .	387 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . . . . .	519			Crédit foncier d'Autriche . . . . .	723 50			Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	386		
— 1865, 4 % . . . . .	527			Est . . . . .	735			Est . . . . .	383 50		
— 1869, 3 % . . . . .	410			Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1165			Nord . . . . .	391		
— 1871, 3 % . . . . .	405			Midi . . . . .	850			Nord . . . . .	384		
— 1875, 4 % . . . . .	528			Nord . . . . .	1475			Ouest . . . . .	383		
— 1876, 4 % . . . . .	528			Orléans . . . . .	1150			Midi . . . . .	380		
Banque de France . . . . .	3400			Ouest . . . . .	767 50			Paris (Grande Ceinture) . . . . .	380		
Comptoir d'escompte . . . . .	880			Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1305			Paris-Bourbonnais . . . . .	383 75		
Crédit agricole . . . . .				C. gén. Transatlantique . . . . .	643			Canal de Suez . . . . .	360 30		

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

8 heures	8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers) omnibus-midi.
6 —	45 — — — — — omnibus-midi.
8 —	56 — — — — — omnibus-midi.
1 —	35 — — — — — soir, omnibus-midi.
3 —	33 — — — — — soir, omnibus-midi.
7 —	15 — — — — — soir, omnibus-midi.
10 —	37 — — — — — soir, omnibus-midi.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin, direct-midi, omnibus.
8 —	31 — — — — — soir, omnibus-midi.
9 —	40 — — — — — soir, omnibus-midi.
12 —	40 — — — — — soir, omnibus-midi.
4 —	44 — — — — — soir, omnibus-midi.
10 —	28 — — — — — soir, omnibus-midi.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
 Par adjudication volontaire, Le samedi 11 octobre 1879, à midi.

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

**UNE MAISON**  
 Située à Saumur, rue Nationale, n° 13.

Comprenant magasin sur la rue, chambre derrière, corridor; au premier étage, deux chambres; au second étage, chambre et mansarde; grenier sur le tout; cour et cave, joignant au levant M. Ackerman, au couchant la rue Nationale, au nord M. Baussard et au midi M. Benoist-Séguin.

**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE, LES IMMEUBLES  
 Ci-après désignés.

- 1° Deux ares 75 centiares de vigne, à la Vigne-aux-Moines, commune des Ulmes, joignant au midi les héritiers Deschamps, au nord M. Tarode et au levant un chemin.
  - 2° Deux ares 60 centiares de vigne, au hameau de Glan, commune des Ulmes, joignant au midi M. Frogel.
  - 3° Onze ares de vigne, à la Vigne-aux-Moines, commune des Ulmes, joignant au nord M. Béranger, au midi M. Besnard, au levant un chemin.
  - 4° Six ares 30 centiares de vigne, aux mêmes lieu et commune, joignant au nord M. Maurice, au midi M. Béranger, au levant M. Besnard et au couchant M. Poitevin.
  - 5° Cinq ares 50 centiares de vigne, aux mêmes lieu et commune, joignant au nord M. Besnard, au midi M. Beaussé et au levant un chemin.
  - 6° Une cave, sise à Glan, commune des Ulmes, dans laquelle est un pressoir avec ses ustensiles, puits commun, cour commune; plus, droit de communauté à un pressoir et à une cave en face de celle qui vient d'être désignée.
- S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur. (509)

**A LOUER**  
**GRANDS ET VASTES MAGASINS**  
 BELLE CAVE  
 Pouvant servir de magasin.  
 Place du Roi-René.  
 S'adresser à M. PICHAU. (54)

Etude de M<sup>e</sup> HAGAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**VENTE MOBILIÈRE**  
 Pour cause de cessation de commerce.

Le dimanche 19 octobre 1879, à midi, à l'usine de Deniau, commune d'Épieds, canton de Montreuil-Bellay, il sera procédé à la vente de divers objets mobiliers, appartenant à M. Gautier-Marchel.

On vendra notamment :  
 Outils de forgeron, établi, deux charrettes, équipages, charrue, paille, foin, bois de chauffage, planches, voliges, deux bois de lit, commode, buffet et autres bons objets.  
 On paiera comptant, plus 5 0/0.

**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE, Au château de Brézé.

Le dimanche 2 novembre 1879, à deux heures après midi,

**BEAUX PEUPLIERS ET PIEDS DE CHÊNES**  
 Dépendant de la terre de Brézé, ET LES

**COUPES DE BOIS TAILLIS**  
 Ci-après désignés.

- 1° La coupe des Polirons, contenant 10 hectares 79 ares, plus trente-six pieds de chênes et châtaigniers, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.
  - 2° La coupe de la Fosse-de-Fournée, divisée en deux lots :  
 1° lot, contenant environ 3 hectares 50 ares, plus quarante-six pieds de chênes numérotés et soixante-deux balivettes marqués au chiffre D. B.  
 2° lot, contenant environ 3 hectares 50 ares, plus quarante-trois pieds de chênes numérotés et cinquante-huit balivettes marqués au chiffre D. B.
  - 3° Quarante-six pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au marais d'Asnières.
  - 4° Soixante-un pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au Pré-Buissonneau.
  - 5° Quatre-vingt-cinq pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés à la Pièce-de-l'Île.
- S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur. (527)

**NOUVEAUTÉS**  
 M. GABORIT demande un apprenti.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**MOBILIER**  
 Appartenant à M. Milon fils, libraire à Saumur.

**A VENDRE**  
 AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, A Baigneux, au domicile où est décédé M. Auguste Caillé, Le dimanche 12 octobre 1879, à midi.

Par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

Ce mobilier consiste en :  
 Literie, linge de corps et de ménage, armoires, fauteuils, chaises, commodes, buffet et table de salle à manger, table de nuit, garde-robe, batterie de cuisine, bouteilles vides, bois de chauffage, outils de jardinage et grande quantité d'autres objets.  
 On paiera comptant, plus dix pour cent. (508)

**HOSPICES DE SAUMUR.**

**A AFFERMER**  
 PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, Le dimanche 26 octobre 1879, à midi.

**UN PRÉ**  
 Appartenant aux Hospices de Saumur.

Situé prairie de Bellevue, commune de Saint-Lambert-des-Levées, porté au cadastre sous le numéro 408 de la section C, pour une contenance de 2 hectares 82 ares, et exploité par Jamin-Hamelin.  
 Jouissance au 1<sup>er</sup> mars 1887.  
 Mise à prix... 500 francs.  
 S'adresser au Secrétariat des Hospices ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire.

**A VENDRE**  
 BON CHIEN COURANT, âgé de cinq ans, bien dressé.  
 S'adresser à M. BICHON-BEAUFILS, à Parnay.

**VICHY**

**Plus de Mauvaises Digestions**  
 Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de Vichy, préparés par les Pères Célestins, de Vichy.  
 Chez M. DEMONT (maison Lasalle), pâtissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur.  
 Fine Champagne anti-diabétique et préservative. (36)

M<sup>e</sup> GUIBERT, notaire à Oiron, demande un principal clerc.

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier-audien-er à Saumur, demande un petit clerc.

**INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.**

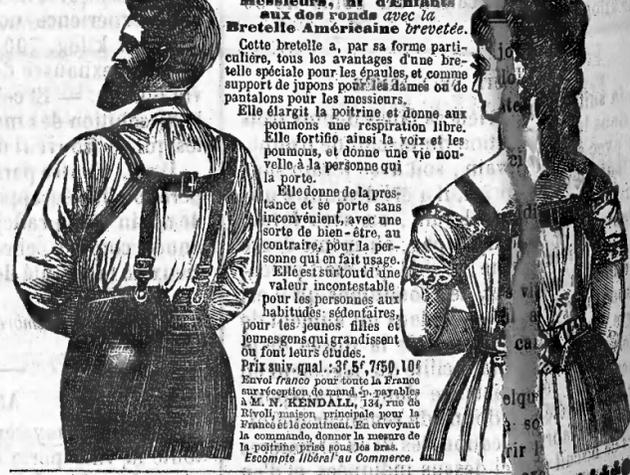
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteaufort. Traitement gratuit pour les pauvres.

**L'ASSURANCE FRANÇAISE**  
 Compagnie anonyme à Primes fixes  
 CONTRE LES ACCIDENTS CORPORAUX, MARIAGES ET MATÉRIELS

Capital : UN MILLION.  
 Directeur général : M. C. FONTENILLES.  
 SIÈGE SOCIAL : 42, rue de Choiseul, PARIS.  
 Directeur particulier pour la région : M. LE GRIP, avenue du Champ-de-Foire, 4, SAUMUR.  
 Agent : M. RAIMBAULT, rue Beaupaire.  
 ON DEMANDE DES AGENTS dans les chefs-lieu de cantons et communes importantes. (313)

**PLUS de DOS RONDS**

Plus de Dames, ni de Messieurs, ni d'Enfants aux dos ronds avec la Bretelle Américaine brevetée.



Cette bretelle a, par sa forme particulière, tous les avantages d'une bretelle spéciale pour les épaules, et comme support de jupons pour les dames ou de pantalons pour les messieurs. Elle élargit la poitrine et donne aux poumons une respiration libre. Elle fortifie ainsi la voix et les poulmons, et donne une vie nouvelle à la personne qui la porte. Elle donne de la propreté et se porte sans inconfort, avec une sorte de bien-être, au contraire, pour la personne qui en fait usage. Elle est surtout d'une valeur incontestable pour les personnes aux habitudes sédentaires, pour les jeunes filles et jeunes gens qui grandissent et font leurs études. Prix suiv. qual. : 3 fr. 75, 10 fr. Envoyé franco pour toute la France sur réception de mandat, par chèques à M. N. KENDALL, 134, rue de Rivoli, maison principale pour la France et la colonie. En envoyant la commande, donner le numéro de la poitrine prise sous les bras. Escompte libéral au Commerce.

**CAPSULES DUREL**  
 au Goudron Ferrugineux  
 RHUMES — BRONCHITES — CATARRHES — ASTHME — ANÉMIE — PERTES BLANCHES — AGE CRITIQUE  
 2 fr. 50 franco le flacon de 60 Capsules.  
 Pharmacie DUREL, 7, boulevard Denain, Paris.

**ENCRE-POUDRE-EWIG**  
 POUR ÉCRIRE L'ORDRE — SOUS-MARIN  
 Noire, ne tachant pas le linge, n'oxydant pas les plumes  
 1 fr. le lit. — V. KARQUEL, r. Auber, 14, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur...